

Chers membres SCCL,

J'espère que ce courriel vous trouve dans les meilleures conditions.

Voici quelques informations utiles pour la réouverture prochaine ainsi qu'un questionnaire concernant vos loyers commerciaux. Les informations que vous nous transmettrez à travers le questionnaire sont totalement anonymes et nous permettront de **mieux comprendre votre situation et mieux défendre vos intérêts auprès des autorités politiques et autres acteurs.**

### Plans de protection standard

Vous retrouvez en pièce jointe le **plan de protection modèle des commerçants lausannois**.

- Plans de protection : <https://backtowork.easygov.swiss/fr/>
- Plan de protection standard pour la branche du commerce de détail : [https://backtowork.easygov.swiss/wp-content/uploads/2020/05/FR\\_Schutzkonzept\\_Einkaufslaeden\\_Maerkte\\_COVID-19\\_01052020.pdf](https://backtowork.easygov.swiss/wp-content/uploads/2020/05/FR_Schutzkonzept_Einkaufslaeden_Maerkte_COVID-19_01052020.pdf)

### Documents utiles

Vous retrouvez également en pièce jointe :

- L'affiche des consignes de l'OFSP – à coller par-ci par-là dans le magasin
  - Version au 08.05.2020 : Attention, cette affiche change très souvent !
  - Voici le lien avec les affiches, toujours à jour : <https://ofsp-coronavirus.ch/telechargements/>
- Document « Entrée contrôlée des clients » - à afficher à l'entrée du magasin
  - Si vous possédez plusieurs portes d'accès, merci de n'en dédier qu'une seule pour l'entrée dans le magasin

### Checklist des aides – Ville de Lausanne (30 avril 2020)

La ville de Lausanne a envoyé cette semaine une « checklist des aides existantes ». Vous retrouvez cette Checklist en document joint.

### Loyers commerciaux

Merci de remplir ce sondage qui nous permettra de mieux comprendre votre situation relative aux loyers commerciaux : <https://forms.gle/fLjaSFp46iFFiJKk9>

Ici-bas, les informations relatives à la subvention ainsi que les **démarches à entreprendre pour bénéficier de « l'aide à fonds perdu pour les baux commerciaux » mise en place par l'Etat de Vaud.**

### NOUS VOUS RECOMMADONS DE LIRE TOUTES LES RESSOURCES ICI-BAS AVANT D'ENTREPRENDRE LES DÉMARCHES NECESSAIRES.

#### **I. Informations utiles/importantes – merci de les lire attentivement :**

1. Toutes les informations utiles pour demander de la subvention – site internet du canton de Vaud : <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informationssur-le-coronavirus/coronavirus-informationspour-les-entreprises-vaudoises/#c2062262>

2. (Page 30-33) La définition et les conditions d'obtention de la Subvention : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/economie\\_emploi/entreprises/Q\\_A\\_Entreprises.pdf#h.rl33kbla9jws](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/entreprises/Q_A_Entreprises.pdf#h.rl33kbla9jws)
3. Résumé de la procédure à entreprendre : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/economie\\_emploi/entreprises/Proc%C3%A9dure-baux-commerciaux.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/entreprises/Proc%C3%A9dure-baux-commerciaux.pdf)
4. Arrêté sur l'aide aux locataires et aux bailleurs dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/accueil/coronavirus/arr%C3%AAt%C3%A9\\_baux\\_commerciaux\\_version\\_publi%C3%A9e.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/coronavirus/arr%C3%AAt%C3%A9_baux_commerciaux_version_publi%C3%A9e.pdf)
5. **La plateforme électronique** de dépôt des demandes est ouverte depuis **le lundi 4 mai 2020**.
  - <https://prestations.vd.ch/pub/101230/>
6. **(A NE PAS MANQUER)** Convention type/modèle – à faire signer par votre bailleur : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/accueil/coronavirus/Convention\\_type\\_r%C3%A9duction\\_loyer\\_commercial\\_mai\\_%E2%80%93\\_juin\\_2020\\_en\\_lien\\_avec\\_COVID-19.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/coronavirus/Convention_type_r%C3%A9duction_loyer_commercial_mai_%E2%80%93_juin_2020_en_lien_avec_COVID-19.pdf)

**II. En résumé :**

- A. La **convention-type** entre le bailleur et le locataire se trouve en pièce jointe et est disponible au téléchargement (voir Convention type/modèle plus haut).
- B. **La plateforme électronique** de dépôt des demandes est ouverte depuis **le lundi 4 mai 2020**.
  - <https://prestations.vd.ch/pub/101230/>
- C. Pour attester du paiement des impôts et des cotisations sociales, **une déclaration sur l'honneur sera demandée**. Une attestation de la part de l'Administration cantonale des impôts ou de votre caisse de compensation n'est donc **pas nécessaire**.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et vous assurons que nous sommes de tout cœur avec vous.

Excellente journée, weekend et à bientôt dans les boutiques !

M. Tomé Varela  
Secrétaire général SCCL  
T +41 58 796 33 00  
D +41 58 796 32 94  
M +41 79 909 49 32  
[tvarela@centrepatrional.ch](mailto:tvarela@centrepatrional.ch)  
[www.centrepatronal.ch](http://www.centrepatronal.ch)

Société coopérative des commerçants lausannois  
Rue du Petit-Chêne 38  
Case postale 1215  
1001 Lausanne  
[www.commercants-lausannois.ch](http://www.commercants-lausannois.ch) / [www.enjoylausanne.ch](http://www.enjoylausanne.ch)